



Une démarche de développement durable implique d'intégrer la participation des habitants, usagers et partenaires (publics et privés) à la démarche de projet, depuis l'intention de faire du maître d'ouvrage jusqu'à la mise en service de l'opération et tout au long de la vie de l'équipement ou de l'aménagement. **Les modalités de cette participation sont adaptées en fonction de la nature et de la situation du projet, de ses enjeux et contraintes et selon les différentes étapes du processus.** Elles nécessitent un vrai savoir-faire.

"La programmation constitue une opportunité idéale pour mettre en place un processus participatif." Jodelle Zetlaoui-Léger, François Meunier octobre 2010

Différents niveaux d'implication des citoyens peuvent être identifiés (cf J. Zetlaoui-Léger, "L'implication des habitants dans des micro-projets urbains", Cahiers de l'Ecole d'architecture de La Cambre, 2005) :

- **l'information** : porter à la connaissance ;
- **la consultation** : recueillir un avis (enquête publiques, réunions publiques, enquêtes ad hoc,...) ;
- **la concertation** : organisation de groupes de travail pour aider à la définition d'un projet et aux décisions qui seront prises par les autorités compétentes ;
- **la participation** :
 - terme générique pour désigner l'implication des habitants ou usagers au projet,
 - ou dans son acception forte : permettre l'implication de tous les habitants ou usagers à tous les stades du projet, elle peut alors se décliner en :
- **la co-production** : les habitants ou usagers contribuent à la production du projet ;
- **la co-décision** : les habitants ou usagers (le cas échéant via des associations) décident de certaines actions concernant leur lieu de vie (petits aménagements,...).

Un bâtiment à la façon d'Alvar Aalto avec une rue intérieure et des volumes distincts...

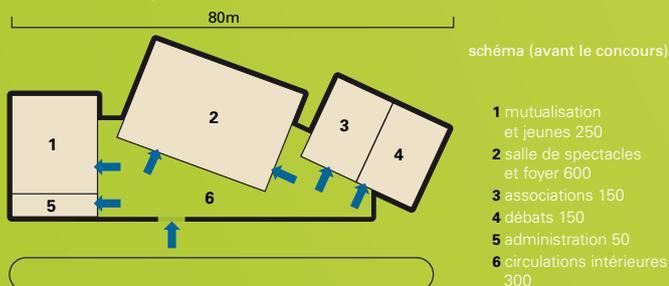


Schéma à la façon d'Alvar Aalto – Eric Daniel-Lacombe

Le centre socio-culturel de la ville de Buxerolles (8 700 habitants), située à proximité de Poitiers, est **issu d'un processus participatif mis en place dès 1999**. Celui-ci conduit à la définition d'un pré-diagnostic "social local" élaboré par la Fédération des centres sociaux. En juillet 2000, il est décidé de construire un équipement de 1 500 m². En avril 2001, est créée à partir d'un des groupes de concertation l'association "La maison des projets", ce qui permet de mener les premières actions et un travail approfondi sur les attentes en termes d'usages et de mode de gestion.

Une méthodologie de "programmation participative"¹ et citoyenne est proposée par l'équipe d'AMO. Trois instances sont mises en place et se réunissent de façon itérative : **une instance décisionnelle, une instance de citoyenneté et d'usages** (avec trois groupes de travail : "Culture", "Social" et "Maison des projets") **et une instance opérationnelle** (comprenant l'assistance à maîtrise d'ouvrage). La composition de ces groupes fluctue quelque peu au gré des changements de municipalité mais la structure et le fil directeur du projet sont maintenus au fil du temps, jusqu'à la définition du mobilier et la mise en service de l'équipement.

Chaque étape importante est validée par le maître d'ouvrage (approbation de la démarche, choix définitif du site, validation du programme définitif, choix du maître d'œuvre,...). Les sites pressentis ont en particulier été évalués dans le cadre de la concertation avec les habitants à partir de visites et de schémas d'emprise possible, au vu de critères partagés. Le choix définitif intervient avec la validation du pré-programme en juin 2001.

Avec le changement de municipalité, le programme prend une autre ampleur avec la création d'une salle de spectacles d'au moins 250 places. Le directeur du futur centre est désigné. **Des visites critiques d'autres équipements** sont organisées avec les groupes de concertation. Une culture commune se construit. **Des scénarios spatiaux sont proposés**, qui posent des questions problématiques d'usage sur certains espaces mais ne constituent en aucun cas des organisations fonctionnelles. Jodelle Zetlaoui-Léger s'exprime ainsi : "ces schémas doivent être porteurs d'intentions programmatiques explicites". **Ils figurent dans le concours sur esquisse lancé en mars 2002.**

Un village "à la manière" de Lucien Kroll, ou des maisons comme une ferme... avec une cour...

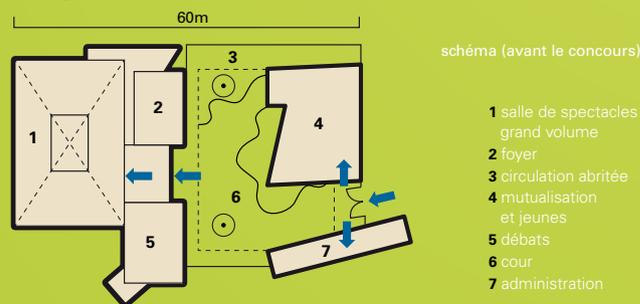


Schéma à la façon de Lucien Kroll- Eric Daniel-Lacombe

¹ Cf "Une expérience exemplaire de programmation participative : la Maison des projets de Buxerolles (86) Georges Gontcharoff avec la citation "Les groupes de travail proposent, le comité de pilotage valide, le conseil municipal décide" Jean-Marie Paratte, Maire de Buxerolles, bulletin municipal n°9, Juin 2001

Un exemple de démarche participative : la Maison des projets de Buxerolles (86)

L'organisation du projet lauréat répond bien aux enjeux du programme, en particulier à la prise en compte du futur rythme de vie du bâtiment afin d'en minimiser les coûts de fonctionnement et de rendre possible le prêt de certains espaces aux habitants de Buxerolles. La transition entre la salle de sports et les habitations voisines est bien travaillée au plan morphologique, de même que les conditions d'accueil de l'équipement.

À l'issue du concours, l'architecte retravaille certains aspects de son projet (entrée principale, cour intérieure,...) **en lien avec le comité de pilotage et l'équipe d'AMO.** Cette dernière joue un rôle de médiateur avec les usagers qui continuent à être réunis pour anticiper les enjeux d'usages et de gestion du futur équipement ; ceux-ci sont accompagnés dans une lecture critique des plans dont les résultats sont transmis au comité de pilotage. **L'ensemble du dispositif permet un travail fructueux entre les usagers, la maîtrise d'ouvrage et la maîtrise d'œuvre, à travers lequel se tissent des relations d'écoute, de respect et de confiance.**

Le centre socio-culturel est inauguré en décembre 2005. **L'équipement est alors en totale symbiose avec son usage.** Il est porté par l'association "La maison des projets" qui constitue un lieu-ressources d'écoute et d'animation pour les habitants et associations. **Le projet est évalué en 2007 sur le plan de son fonctionnement ;** la pertinence des principaux choix programmatiques et conceptuels réalisés est démontrée.

Façade entrée de la Maison des projets et cour intérieure de la Maison des projets

Les modalités de travail des trois types d'instances en phase de maîtrise d'œuvre : exemple d'itération

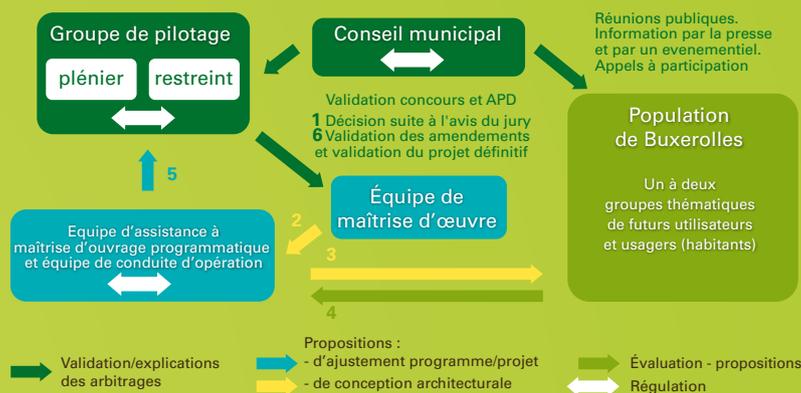
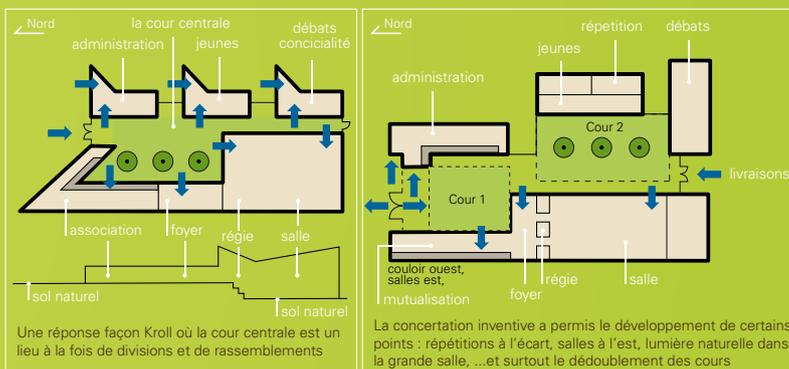


Schéma d'organisation du processus de projet - Jodelle Zetlaoui-Léger in "La programmation concertée et participative ; une démarche heuristique pour les projets d'urbanisme", Institut d'urbanisme de Paris, 2007.



Projet lauréat, équipe 3

Schéma (phase pro)

Schémas d'analyse du projet lauréat au stade du rendu de concours et en phase PRO - Eric DANIEL-Lacombe

Quelques données sur la Maison des projets de Buxerolles

Maîtrise d'ouvrage	Ville de Buxerolles (86)
Mandataire	Société d'économie mixte du Poitou (SEP)
Conseil de la MO	Eric Daniel-Lacombe, architecte ; Jodelle Zetlaoui-Léger, urbaniste - sociologue
Maîtrise d'œuvre	Gilles Daugan, Alain Volatron, architectes
Réalisation	2004 - 2005
Coût total	2 400 000 € HT
Surface	1 500 m ² SHON